



Titre du cours	<u>Introduction au Droit Français</u>
Enseignant:	Dr Eve POL Titulaire d'un doctorat de la Faculté d'Aix en Provence (Université Aix-Marseille, France). Spécialiste du droit des Fondations, de la Philanthropie, des Charity trust, et de l'Economie sociale et solidaire. Ancienne attachée à l'enseignement et à la recherche (Université Nice Sophia Antipolis, France). Ancienne assistante exécutive pour la remise de subventions (Barts Charity, London, United Kingdom). evopol@hotmail.fr
Description du cours:	Ce cours d'Introduction au droit aborde les spécificités de la discipline juridique française (ses contraintes comme ses outils spécifiques). Cette étude du droit français permet de comprendre pourquoi il s'organise autour de certaines divisions fondamentales (essentiellement la partition droit privé / droit public). Cet examen détaillé du droit doit aider l'étudiant à assimiler l'organisation juridictionnelle française aidant ainsi à la lecture des décisions de justice et à une bonne compréhension des particularismes des décisions en fonction de la juridiction dont elles sont issues. Le cours liste les diverses sources du droit et permet ainsi d'intégrer la hiérarchie des normes et d'en maîtriser les mécanismes de contrôle. Enfin, ce cours traite des droits subjectifs et des modes de preuves admissibles pour démontrer l'existence et le contenu des actes et des faits juridiques. D'ailleurs, cet enseignement insiste sur l'action en justice et l'abus de droit.
Plan du cours (peut être sujet à revisions):	1 Histoire du droit français 2 L'organisation judiciaire 3 Les sources du droit 4 La hiérarchie des normes 5 La jurisprudence 6 Le droit coutumier 7 Les personnes morales et physiques 8 L'action en justice 9 Les modes de preuves 10 L'abus de droit
Lecture recommandée/matériel:	<ul style="list-style-type: none">• CAPITANT Henri, TERRE François, LEQUETTE Yves, <i>Les grands arrêts de la jurisprudence civile</i>, tome 1, Grands Arrêts Dalloz.• CARBONNIER Jean, <i>Droit civil, Introduction</i>, PUF Thémis.• CORNU Gérard, <i>Droit civil, Introduction au droit</i>, Montchrestien.• COURBE Patrick, <i>Introduction générale au droit</i>, Mémento Dalloz.

	<ul style="list-style-type: none"> • LARROUMET Christian, <i>Introduction à l'étude du droit privé</i>, Economica. • MALAURIE Philippe et MORVAN Patrick, <i>Introduction générale</i>, Defrénois. • MAINGUY Daniel, <i>Introduction au droit</i>, Litec Objectif Droit. • PETIT Franck, <i>Introduction générale au droit</i>, Sup'Foucher. • TERRÉ François, <i>Introduction générale au droit</i>, Précis Dalloz.
Examen prévu:	Examen écrit sur table (durée à déterminer). Il comportera des questions pratiques et théoriques et des questions de type «vrai ou faux» visant à vérifier les connaissances de l'étudiant(e).